

100% GRATUIT PLUS COMPLET ALERTES MAIL

ACCUEIL / ACTUALITÉS / SANTÉ

Maison de retraite ou prison ?

► MARSEILLE / PUBLIÉ LE LUNDI 08 AVRIL 2013 À 20H06

Les établissements spécialisés pour personnes âgées font l'objet d'une enquête de l'EPHAD



Photo Bruno Souillard

De plus en plus fermées, sécurisées, et souvent en manque de personnel, les maisons de retraite respectent-elles les droits fondamentaux de leurs pensionnaires ?

A 80 ans, Miette a perdu son prénom. Dans la maison où elle a été placée, personne ne l'a jamais appelée par son diminutif. Du jour au lendemain, Miette est devenue Marie-Antoinette, ce prénom inscrit sur son état civil qu'elle n'a jamais porté. Pour sa fille, Christine Mathieu, ce fut le début de la fin : "À son arrivée, ma mère était autonome, elle faisait ses courses toute seule, elle était restée très coquette. Six mois plus tard, c'était une petite vieille grabataire".

La maltraitance, dans cet EHPAD situé entre Marseille et Toulon, "ce n'était pas les coups ou les insultes, mais des règles de vie et des attitudes, une accumulation de petits riens, qui aboutissent à nier la personne", analyse Christine.

Chez elle, Miette se douchait toute seule et aimait passer du temps dans la salle de bain. Dès son arrivée en institution, elle dut se plier à la toilette réglementaire, faite par une aide-soignante, tous les matins à 7 heures. "On nous a expliqué que c'était mieux pour elle, à cause des risques de chute". Miette, qui adorait se promener et papoter, fut confinée dans une unité Alzheimer fermée : "Le psychiatre avait diagnostiqué un début de maladie neurogénéralisée. Ma mère s'est retrouvée dans le pavillon des résidents séniles, grabataires. Pour l'inciter à se 'socialiser', on la conduisait tous les après-midi dans la salle commune. Et pour être sûr qu'elle ne regagne pas sa chambre, la porte était fermée à clé."

Attachés à leurs lits

Bientôt, Miette n'eut plus droit aux bouquets de fleurs : "Elle risquait de casser le vase et de blesser". Puis, un jour, le médecin a convoqué Christine pour lui conseiller de limiter ses visites, affirmant que c'était "mieux pour elle", afin qu'elle "s'habitue". Jusqu'à la fin, Miette a supplié ses proches de la ramener chez elle, de quitter ce qu'elle appelait "la prison pour les vieux" où ses autres filles

EN DIRECT

A51 : du brouillard dans le secteur de Cadarache
07:10 SAINT-PAUL-LÈS-DURANCE

La voiture des braqueurs de Vitrolles retrouvée
07:07 BERRE-L'ÉTANG

La circulation des trains perturbée ce mardi
06:55 PACA

Météo : températures encore un peu fraîches
06:54 PACA

Cyclisme : Rémy Di Grégorio innocenté
08/04 MARSEILLE

Opéra : le préfet de région répond à Gaudin
08/04 MARSEILLE

Accident de Montfavet : le bébé est décédé
08/04 AVIGNON

Maladies : comprendre les inflammations
08/04 MARSEILLE

PLUS >>



Recommander 69

Envoyer

Tweeter 1

+1 0

EDITIONS LOCALES

AIX - PAYS D'AIX
ALPES
ARLES
AUBAGNE LA CIOTAT
AVIGNON GRAND AVIGNON
CARPENTRAS - COMTAT

l'avaient conduite un matin, sous prétexte de lui faire passer des examens médicaux. "Mes soeurs avaient vidé son appartement et son état se dégradant, je n'avais plus la possibilité de la prendre chez moi", précise Christine, qui s'en veut de n'avoir pas su organiser le maintien à domicile de sa mère, "pour quelle puisse continuer à vieillir dans la dignité".

Des personnes âgées bouclées dans leur chambre et même attachées à leur lit, à leur fauteuil, pour empêcher qu'elles ne tombent, ne fuguent, ne se blessent, "on appelle ça les procédures de contention et cela doit rester exceptionnel, toujours soumis à prescription médicale". Mais dans l'EHPAD où travaillait Oriane, "c'était de la routine, même si l'immobilisation provoque des escarres, fait fondre les muscles et accélère la grabatisation", raconte ce jeune médecin, qui vient de démissionner de cet établissement privé pourtant haut de gamme. "Je ne supportais plus de voir mes patients traités de cette manière. Il existe d'autres techniques pour éviter les chutes : lits bas, matelas au sol, pose de barrières. Dans certains établissements, on n'attache jamais les patients, par principe".

"Surévaluer le niveau de dépendance des résidents, pour obtenir des budgets supplémentaires"

Selon Oriane, cet EHPAD ne manquait pas de personnel. "La contention est juste inscrite dans les pratiques, que personne remet en cause. Même les contrôles administratifs n'aboutissent qu'à des recommandations, jamais suivies d'effets". En tant que médecin coordonnateur, Oriane devait se prononcer sur chaque admission, élaborer un projet de soins. "Dans les faits, des patients entraient sans que j'en sois informée. Et souvent dans le secteur le plus lucratif, jusqu'à 4 500€ par mois, dans des chambres qui ne correspondaient pas à leurs besoins. On me poussait aussi à surévaluer le niveau de dépendance des résidents, pour obtenir des budgets supplémentaires, en m'expliquant que c'était la seule façon de conserver du personnel".

Les signalements adressés par Oriane à l'Agence régionale de santé sont restés sans réponse : "On m'a dit que l'établissement allait être racheté par un grand groupe et que la situation allait forcément s'améliorer". En attendant, les personnes âgées n'ont qu'à bien se tenir. "Beaucoup sont livrées à elles-mêmes, ne reçoivent jamais de visite", déplore Oriane. Quant aux familles, "quand elles sont là, on leur explique que si on limite l'autonomie de leurs proches, c'est pour leur bien. Alors elles acceptent, par tranquillité".

[1]

"Faire 20 toilettes par jour, c'est de la maltraitance"

La prise en charge de la dépendance : une priorité dans notre France vieillissante, qui comptera 11,9 millions de personnes de plus de 75 ans en 2060 (6 millions aujourd'hui). "Les gouvernements successifs font tous campagne contre la maltraitance, mais elle est institutionnelle ! Comment ne pas être maltraitant quand on doit faire 18 ou 20 toilettes par jour, quand on commence à coucher les patients à 16 h pour avoir le temps de mettre tout le monde au lit ?", dénonce Pierre Tribouillard.

Le secrétaire fédéral du syndicat FO santé s'alarme de "la souffrance des personnels des EHPAD", en particulier les aides-soignantes : "En première ligne dans la prise en charge de la dépendance, elles s'épuisent physiquement et psychologiquement".

Dans certains établissements privés "où seule la rentabilité compte", les conditions de travail seraient même devenues "intolérables".

FO santé qualifie de "scandale" la suppression, voulue par le précédent gouvernement, de nombreuses unités de soins longue durée. Réservées aux plus de 75 ans nécessitant des soins permanents, les USLD sont bien dotées en personnel. "Mais la plupart ont été transformés en EHPAD, avec moitié moins de personnel pour des patients toujours aussi lourds !", s'insurge Pierre Tribouillard. En Paca, la pénurie serait criante : "Nous n'avons que 3,46 lits USLD pour 1 000 habitants, contre 6 de moyenne nationale".

Sophie Manelli

ÉTANG
HAUT VAUCLUSE
MARSEILLE
MARTIGUES ISTRES
SALON
SUD VAUCLUSE

PLUS >>

Abonnez-vous pour 17 €/mois



LES PLUS PARTAGÉS

Sidaction : 72h de mobilisation pour "ne pas crier victoire trop vite"	14
Top Chef-Stéphane Rotenberg : "Le 10e épisode est bluffant !"	12
Marseille Provence métropole : dix ans pour faire reculer les voitures	10
L'impôt qui fait trembler l'OM	2
Affaire Cahuzac : des parlementaires provençaux anticipent la	1

DIAPORAMAS

Bénédiction des nouvelles cloches de l'église de Camp-Major à Aubagne



Visite guidée de l'exposition Rodin



PLUS >>

Les Tarifs des Mutuelles

Santiane.fr/Comparateur_Mutueller
Trouvez les Meilleurs Contrats Comparez les Formules, Economisez!



Choisir sa Mutuelle Santé

www.mutuelle-conseil.com
400 contrats comparés en 3 sec Devis en ligne gratuit et immédiat



Soudure Tig Mig Mag Inox

www.tolerie-fine-precision.com/IDF
Toutes Pièces de Tôlerie 0,5 à 3 mm ADX
Inox Alliages légers Cuivre



Garde Enfants à Domicile

O2.fr/Garde-Enfants
Nounou & Baby Sitter de Confiance. De 0 à 16 ans Services Pro Agréés !



Choisir sa pub ▶

LES PLUS LUS DU JOUR

Accident de Montfavet : le bébé est décédé	722
Cyclisme : Rémy Di Grégorio innocenté	630
Marseille : un millier de Roms errent dans la ville	494
Opéra : le préfet de région répond à Gaudin	356
La Ciotat : un homme poignardé à mort par son beau-fils	285

S'ABONNER À L'ALERTE ACTU



S'ABONNER

